

## En Région



santé  
famille  
retraite  
services

# La Mutualité Sociale Agricole de Franche-Comté

*vous informe*

## APPEL À PROJET JEUNES

**Inscrivez-vous avant le 25 janvier !**

Vous êtes un groupe de jeunes entre 13 et 22 ans, résidant dans un territoire rural et vous êtes porteurs d'un projet solidaire et local ? N'hésitez pas, portez candidature à l'Appel à Projets Jeunes de la MSA.

### Différentes thématiques sont proposées

- Culture et événements grand public,
- Education et exercice de la citoyenneté,
- Lutte contre les violences et les discriminations,
- Inclusion des personnes fragiles,
- Prévention et santé,
- Environnement et économie sociale,
- Promotion de l'agriculture.

Les conditions de participation

Votre projet doit être déposé avant le 25 janvier 2021.

Les groupes est composés au minimum de trois jeunes âgés majoritairement de 13 à 22 ans révolus au dépôt du dossier, résidant dans une commune rurale (moins de 15 000 habitants) et/ou appartenant à un groupe composé en majorité de ressortissants agricoles.

Les projets sont censés, voulus et pilotés par un groupe de jeunes et non pas un projet de structure.

### Les critères de sélection

- L'implication des jeunes,
- L'impact du projet sur le territoire,
- La solidarité et la citoyenneté,
- L'originalité et la qualité du projet.

La référente MSA de Franche-Comté

Afin d'être accompagnés dans le montage de votre projet, contactez au plus vite Laura Bourdin : 06 07 25 88 89 ou [bourdin.laura@franchecomte.msa.fr](mailto:bourdin.laura@franchecomte.msa.fr)



## Exploitants - crise sanitaire

### Allocation dérogatoire de remplacement

Elle est prolongée jusqu'au 16 février 2021.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons depuis début 2020, une mesure dérogatoire a été mise en place dès le 16 mars 2020 pour les exploitants contraints de rester à leur domicile et se trouvant dans l'incapacité de travailler sur leur exploitation.

Cette mesure a été renouvelée pour répondre au besoin des agriculteurs et permet de prendre en charge en partie le coût d'un remplaçant.

Ce dispositif s'applique avec un effet rétroactif au 30 octobre 2020 jusqu'au 16 février 2021.

Visitez [franchecomte.msa.fr](http://franchecomte.msa.fr)

Plus d'informations : rubrique Exploitant > Covid > Accompagnement de la MSA

### Reprise du paiement des cotisations



En application des décisions prises par le Gouvernement dans le cadre du second confinement, la MSA a suspendu le paiement des cotisations annuelles 2020 par les exploitants. En raison de l'allègement des règles de confinement, le paiement de ces cotisations va reprendre à compter du mois de janvier 2021. La MSA continue de se mobiliser pour accompagner les exploitants rencontrant des difficultés financières. La date limite de paiement de l'émission annuelle a été reportée au 27 janvier 2021. Les exploitants ayant opté pour le prélèvement à l'échéance seront prélevés automatiquement à cette date, en tenant compte des versements éventuelle-

ment déjà effectués (avec échelonnement le 27 janvier et le 26 février pour les exploitants mensualisés). Ainsi, ils sont invités à ne plus procéder à des paiements spontanés.

En cas de difficultés de paiement du fait de la Covid-19, les exploitants concernés sont invités à contacter leur caisse de MSA pour demander la suspension de leur prélèvement. Dans ce cas, ils peuvent également solliciter leur caisse de MSA pour la mise en place d'un échéancier de paiement.

La MSA offre également la possibilité aux exploitants de moduler leurs appels fractionnés ou leurs mensualités 2021 si leurs revenus professionnels ont subi une baisse importante.

Pour bénéficier de cette modulation, les exploitants peuvent formuler leur demande directement sur [www.franchecomte.msa.fr](http://www.franchecomte.msa.fr) via « Mon espace privé ».

Visitez [franchecomte.msa.fr](http://franchecomte.msa.fr)

Plus d'informations : rubrique Exploitant > Covid > Accompagnement de la MSA

Visitez [franchecomte.msa.fr](http://franchecomte.msa.fr)

Plus d'informations et dossier à télécharger : rubrique Votre MSA > Nos actions > Action Sanitaire et Sociale > Appel à Projet Jeunes